

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 362-CX-1588

concernant l'engagement d'une technicienne en documentation au Service de la bibliothèque à Gatineau

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent soixante-deuxième réunion tenue le lundi 3 décembre 2012 à 12 h 15, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la vacance du poste de technicienne ou technicien en documentation au Service de la bibliothèque à Gatineau;

ATTENDU l'affichage dudit poste et les candidatures reçues;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection et les explications du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par monsieur Michal Iglewski,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER l'engagement de madame Karine Hubert, à titre de technicienne en documentation au Service de la bibliothèque à Gatineau, et ce, à compter du 4 décembre 2012;

DE MANDATER la direction du Service des ressources humaines pour procéder à l'engagement de madame Karine Hubert.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice
Secrétaire général

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 362-CX-1589

concernant l'avis au recteur relatif au projet de budget révisé du fonds de fonctionnement de l'Université du Québec en Outaouais pour l'exercice financier 2012-2013

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent soixante-deuxième réunion tenue le lundi 3 décembre 2012 à 12 h 15, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU le Règlement général 7 de l'Université du Québec : « Affaires concernant l'administration »;

ATTENDU l'article 5.3.3 a) du Règlement de régie interne n° 1 de l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU le processus de préparation budgétaire;

ATTENDU la présentation, les explications et la recommandation du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU la recommandation du recteur à titre de président du Comité du budget;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Michal Iglewski, appuyée par madame Dominique Toupin,

IL EST RÉSOLU :

DE DONNER un avis favorable au recteur afin que le budget révisé du fonds de fonctionnement de l'Université du Québec en Outaouais pour l'exercice financier 2012-2013 soit déposé au conseil d'administration pour adoption.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice
Secrétaire général